

Rapport final du comité des médecins en fin de carrière

2008-2009



Octobre 2009

Table des matières

1- Le contexte	page 2
2- Les membres du Comité.....	page 2
3- Le mandat.....	page 2
4- Le questionnaire	page 2
a. profil des répondants	
i. identification	
ii. activités cliniques	
b. questionnaires pour les médecins en pratique active	
i. questions générales	
ii. incitatifs à demeurer en pratique	
c. questionnaire pour les médecins en transition vers la retraite	
d. questionnaire pour les médecins à la retraite	
e. la place du syndicat au moment de la retraite	
5- L'analyse du sondage.....	page 4
6- Les recommandations.....	page 7
7- Conclusion.....	page 7

1. LE CONTEXTE

- a. L'AMOM compte actuellement près de 700 médecins âgés de plus de 55 ans. L'impact de leur départ dans les prochaines années provoquera une onde de choc importante qui s'ajoutera aux problèmes d'effectifs que vit la région actuellement. Nous ne pouvons rester indifférents à ce phénomène, d'autant plus que notre rôle comme syndicaliste n'avait pas été précisé dans le passé.
- b. Ces médecins quitteront la pratique comme travailleurs autonomes sans soutien et laissés à eux-mêmes.
- c. L'Association a voulu analyser la situation et, si nécessaire, proposer certaines solutions pour faciliter ce passage obligé de la carrière de tout médecin.

2. LES MEMBRES DU COMITÉ

Mis sur pied en janvier 2008, le comité était alors formé des D^{rs} Serge Dulude, responsable, René Gascon, Marc-André Lemire et Michel Miron.

En janvier 2009, le Bureau de l'AMOM reconduit le mandat du comité, cette fois présidé par le D^r Michel Vachon, accompagné des D^{rs} Zaim Bardaji, Marc-André Lemire et Michel Miron.

3. LE MANDAT

- a. Au début de 2008, le Bureau de l'Association proposa donc d'étudier les problématiques particulières des médecins omnipraticiens au tournant de la retraite et de faire les suggestions nécessaires quant au soutien et à l'apport en services que devrait prévoir une association syndicale comme la nôtre.
- b. Suite à des discussions de l'exécutif et d'une rencontre de comité, il a été proposé de procéder par sondage, sondage qui fut envoyé à 769 médecins à l'été 2008. La réponse fut excellente, car plus de 50 % des questionnaires nous furent retournés dès la première vague.
- c. Voici donc les commentaires et les recommandations du comité.

4. LE QUESTIONNAIRE

a. Profil des répondants

- i. 51,37 % (395) des médecins ont répondu au questionnaire, dont 26,5 % étaient des femmes.
- ii. 63,9 % des répondants avaient moins de 64 ans, soit 247 médecins.
- iii. 13,6 % (55) des répondants sont à la retraite.
- iv. Entre 55 et 60 ans, 8,4 % sont en pratique semi-active et 2,4 % à la retraite.

b. Questionnaire pour les médecins en pratique active

- i. 70,9 % étaient encore en pratique active ou semi-active.
- ii. 82,5 % (292) sont rémunérés à l'acte.
- iii. 51,4 % ont plus d'un milieu de pratique, dont 18,6 % trois ou plus.
- iv. 77,2 % sont en cabinet, 24,3 % en courte durée et 16,3 % en CHSLD. 20,8 % des médecins travaillant en courte durée font encore de l'urgence. Pour les médecins travaillant en cabinet, 58 % travaillent en solo ou en petits groupes de moins de cinq médecins.
- v. 35,3 % des répondants font plus de 41 heures par semaine.
- vi. 64,1 % des répondants en pratique active font entre 10 et 20 heures de travail administratif par semaine.

- vii. 30,6 % travaillent régulièrement de soir et 46,5 % travaillent encore les fins de semaine. 54,6 % travaillent entre 46 et 48 semaines par année.
- viii. 54,5 % (170) des médecins en pratique active auraient voulu modifier leur profil de pratique et la moitié (101) de ceux-ci ont réussi à le faire.
- ix. Entre 55 et 60 ans, 72 % ne prévoient pas travailler plus de 10 ans, dont 31,1 % moins de cinq ans.
 - 1. 34,8 % prévoient prendre leur retraite entre 61 et 65, et 32,9 % entre 66 et 70 ans. Ce qui correspond, à quelques pourcentages près, à la réponse des médecins entre 61 et 65 ans.
- x. de 68 et 70 % pensent qu'il serait possible de les convaincre de demeurer en pratique active, dont 30 % très probablement.
- xi. à la question quelles seraient les mesures qui seraient les plus susceptibles de vous convaincre (sur la base de trois priorités), 71,4 % optent pour une prime de rétention au cours de ces années, le même pourcentage pour une réduction des heures de travail et le maintien du revenu et 51,3 % pour une prime au moment du départ à la retraite. 48,7 % suggère la possibilité de prendre de longues vacances ou une réduction de la charge et de la lourdeur du travail.

c. Questionnaire pour les médecins en transition vers la retraite

- i. 79,6 % des répondants pensent réduire le nombre d'heures de travail dans la période précédent leur retraite. 42,9 % pense que la Fédération ou l'Association a un rôle à jouer lors du passage à la retraite et 23,9 % que les services sont suffisants. Cependant, 33,2 % estiment que ni l'AMOM, ni la FMOQ n'ont affaire avec leur retraite.
- ii. à la question comment décririez-vous votre situation actuelle face à votre éventuelle retraite, 60,4 % des répondants se sentent en sécurité à cette éventualité. 11,9 % ont dû reporter la date, 17,2 % se disent très inquiets et inquiets et 16,2 % réévaluent fréquemment leur plan.
- iii. à la question si vous étiez libres de toutes contraintes financières ou autres, vous prendriez votre retraite : 71,6 % prendraient leur retraite dans moins de cinq ans, dont 24 % dans moins d'un an.
- iv. à la question si vous étiez libres de toutes contraintes, quelles sont les raisons qui vous empêcheraient de prendre votre retraite : 71,3 % par amour de la profession, 54,3 % pour ne pas abandonner mes patients et 40,2 % par intérêt financier.
- v. à la question outre les aspects financiers et de santé, quels sont les principaux facteurs professionnels qui influencent l'âge de la retraite, 67,6 % parlent de la lourdeur de la clientèle et 56,8 % du manque de relève. Pour les médecins en établissement, 48,2 % insistent sur le sentiment d'appartenance à l'établissement et la perte d'un milieu professionnel stimulant.

d. Questionnaire pour les médecins à la retraite

- i. l'année précédant le départ à la retraite, 36,1 % travaillaient plus de 40 heures par semaine et 32,8 % entre 26 et 40 heures par semaine. 24,6 % travaillaient encore les soirs et fins de semaine. 54 % des répondants avaient pris de moins de cinq semaines de vacances. 79,7 % n'avaient pris aucune semaine d'absence pour des raisons de maladies ou autres.
- ii. à la question maintenant que vous êtes à la retraite, quels sont vos sentiments et vos impressions : 61 % répondent mission accomplie, 55,9 % la liberté totale et 50,8 % ma planification financière était parfaite. 27,1 % avouent avoir l'impression d'avoir abandonné leur

clientèle. Seulement 8,5 % avouent regretter de ne pas être restés en pratique quelques années de plus.

- iii. 50 % des répondants avouent avoir été bien préparés à la retraite et 37,5 % moyennement. Seulement 12,5 % n'étaient pas préparés.

e. La place du syndicat au moment de la retraite

- i. 66,8 % des répondants pensent que l'AMOM ou la FMOQ devrait être plus active auprès des médecins quant à la gestion des dossiers des patients au moment du passage à la retraite. 60,7 % par un service de communication auprès de leurs confrères par un forfait gestion dossiers, 57,1 % par des conseils généraux sur le processus et 51 % par la négociation de conditions avantageuses d'archivage et d'entreposage.
- ii. à la question croyez-vous que l'AMOM ou la FMOQ devrait être plus active auprès des médecins retraités : 34,7 % répondent que oui, mais 51,8 % avouent ne pas avoir d'opinion.
- iii. pour ceux qui pensent que le syndicat devrait avoir un rôle plus important, 77,2 % voudrait maintenir un lien de communication, 61,1 % souhaiteraient l'organisation d'une ou deux rencontres annuelles spécialement dédiées aux retraités, 51,9 % que l'AMOM assiste les médecins retraités dans l'organisation de diverses activités sociales (voyages : 90,2 %, gastronomie : 60,7 %, activités sportives : 41 %, autres activités : 24,6 %) et enfin 37 % souhaiteraient être invités à l'assemblée générale annuelle ou aux réunions de formation
- iv. 30,2 % des répondants souhaitent la création d'un regroupement omnipraticiens montréalais retraités. 20,7 % répondent non et 49,2 % l'ignorent.
- v. 44 % des répondants souhaitent la mise sur pied d'un comité pour représenter les retraités et 15,2 % s'y opposent. 45 % (161) de tous les répondants seraient prêts à verser une cotisation annuelle à un regroupement de médecins omnipraticiens de Montréal.

5. L'ANALYSE DU SONDRAGE

a. Profil

- i. 51,37 % des questionnaires ont reçu réponse, ce qui rend le résultat du sondage significatif.
- ii. 26 % des répondants étaient des femmes, ce qui est un chiffre surprenant considérant l'âge des médecins interrogés.
- iii. 51,4 % des répondants ont plus d'un milieu de pratique dont 18,6 % trois ou plus, ce qui démontre que les médecins plus âgés sont encore très polyvalents et n'ont pas délaissé ni les établissements de courte durée ni ceux de longue durée. Si 77,2 % travaillent en cabinet, il ne faut pas oublier qu'ils ont d'autres milieux de pratique et qu'ils ne sont pas exclusivement en cabinet.
- iv. 82,5 % (292) de ces médecins sont principalement rémunérés à l'acte, ce qui n'est pas surprenant.

b. Pratique active

- i. 58 % de ces médecins travaillent en solo ou en petits groupes, ce qui nous laisse soupçonner la disparition progressive de ce modèle avec leur mise à la retraite.
- ii. Il faut aussi noter qu'un tiers de ces médecins travaillent régulièrement le soir et près de la moitié travaille encore les fins de semaine. 54,6 % de ces médecins travaillent entre 46 à 48 semaines par année, ce qui est dans la moyenne des médecins du Québec. Ces médecins en fin de carrière font un apport très important dans la quantité des soins offerts aux patients, principalement en première ligne.
- iii. 54,5 % (170) des médecins répondants auraient souhaité modifier leur profil de pratique, mais seulement la moitié a réussi à le faire. Les principales raisons d'échecs sont des raisons financières, pression des patients et engagement envers leur établissement et leurs collègues. 84,6 % de ceux qui l'ont réussi l'ont fait en réduisant le nombre d'heures travaillées et 36,5 % en quittant un champ de pratique. Ceux qui ont quitté un champ de pratique ont principalement quitté le cabinet, ce qui n'est pas étonnant considérant les dépenses reliées à ce champ de pratique.
- iv. Entre 55 et 60 ans, 72 % des médecins prévoient prendre leur retraite autour de 65 ans, dont la moitié autour de 60 ans. Malgré ces chiffres, entre 68 et 70 % de ces médecins pourraient se laisser convaincre de demeurer en pratique moyennant certains avantages financiers ou organisationnels, dont 30 % très probablement. Malheureusement, il est impossible face à ces chiffres de préciser exactement le moment de la prise de la retraite. Nous savons que c'est probablement autour de 63 et 65 ans. Considérant l'impact de ces départs, nous pourrions penser à des mesures avantageuses pour garder ces médecins en pratique autour de cet âge.

c. Transition à la retraite

- i. Nous avons déjà mentionné que les médecins prévoient diminuer progressivement leur nombre d'heures : 79,6 % prévoient réduire leurs activités avant de prendre leur retraite. Même si 33,2 % des répondants pensent que ni l'AMOM ni la FMOQ ne devraient s'impliquer dans ce passage obligé, 42 % estiment pensent que nous devons offrir plus de soutien en ce moment. 23,9 % considèrent qu'il y a suffisamment de soutien de la part des deux organisations. Il faudra retenir que 72,9 % désirent avoir des conseils de planification financière et 60,9 % désirent des conseils juridiques lors de cette période de transition.
- ii. Il faut noter que 60,4 % se sentent en sécurité face à leur retraite, mais que les autres sont très inquiets face à cette prise de décision, ce qui nous semble énorme et qui est secondaire à notre double statut de travailleur autonome, semi-fonctionnaire sans avantages sociaux. Ce chiffre de 40 % doit nous faire penser que des mesures incitatives pourraient avoir un impact sur la poursuite de leur carrière.

d. Médecins à la retraite

- i. Il est intéressant de noter que l'année précédent leur départ à la retraite, 36,1 % des répondants travaillaient encore plus de 40 heures par semaine et plus du quart travaillaient encore les soirs et fins de semaine. 79,7 % n'avaient pris aucune semaine d'absence pour des raisons de maladie ou autre. Il est clair que ces médecins étaient encore aptes à poursuivre leur carrière d'un strict point de vue fonctionnel. D'un strict point de vue syndical, il est heureux de noter que la plupart quitte la profession encore en pleine possession de leurs moyens.

- ii. Lorsqu'ils sont à la retraite, 50,8 % de nos répondants considèrent que leur planification financière était parfaite et 61,2 % estiment avoir accompli un excellent travail. Il faut tout de même noter que l'autre moitié avait une planification plus ou moins satisfaisante et que 27,1 % avouent avoir l'impression d'avoir abandonné leur clientèle. Il faut aussi noter qu'une fois à la retraite, seulement 8,5 % avouent avoir regretté ne pas avoir resté plus longtemps en pratique. Ce chiffre peut être rassurant, mais il peut aussi être l'image d'un travail difficile et de milieux de pratique inadéquats. 91,5 % sont heureux d'être à la retraite et d'y rester.

e. Place du syndicat

- i. Un tiers des répondants pensent que l'AMOM ou la FMOQ devrait être plus active auprès des médecins retraités principalement en maintenant un lien de communication ou comme organisme organisateur de rencontres dédiées aux retraités.
- ii. Les deux tiers des répondants pensent que l'AMOM ou la FMOQ devrait s'impliquer activement dans la gestion des dossiers au moment du passage à la retraite. C'est certainement l'élément le plus important et probablement le plus sensible pour les médecins au moment de l'arrêt de leurs activités professionnelles.
- iii. Certains souhaiteraient l'aide de l'Association pour assister un regroupement de ces médecins dans l'organisation de diverses activités sociales. Il faut cependant avouer que plus de la moitié n'ont pas d'opinion sur le sujet et environ 15 % des répondants ne voient pas l'utilité d'une telle implication. Nous retrouvons le même pourcentage qui souhaite la création d'un regroupement montréalais de médecins retraités. Ce qui est aussi intéressant, est environ 50 % de l'ensemble des répondants serait prêt à verser une cotisation annuelle à un tel regroupement.

6. LES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION N° 1

Le comité recommande la création d'un comité permanent de l'Association pour les médecins en fin de carrière.

RECOMMANDATION N° 2

Malgré les difficultés à préciser l'âge exact de la prise de la retraite et l'impact de certaines mesures sur la décision du médecin, le comité recommande que la FMOQ se penche sur des mesures applicables pour favoriser la continuation de la pratique médicale chez ceux qui le désirent (mobilité interrégionale, pourcentage de PREM, incitatifs financiers, etc.).

RECOMMANDATION N° 3

Considérant que 40 % des médecins ne se sentent pas en sécurité face à la retraite, le comité recommande d'évaluer des protocoles facilitant pour ses membres en vue de la retraite.

RECOMMANDATION N° 4

Le comité recommande que l'Association s'implique activement dans le développement d'avantages et de programmes de planification de la retraite dans la gestion des dossiers. Cela pourrait se faire par des mesures organisationnelles, financières et légales.

RECOMMANDATION N° 5

Le comité recommande que l'Association s'implique activement dans la mise sur pied et dans le soutien d'un regroupement de médecins retraités

RECOMMANDATION N° 6

Le comité recommande d'établir une liste des médecins retraités de l'Association de Montréal et la mise à jour annuelle de cette liste.

RECOMMANDATION N° 7

Le comité recommande que l'Association évalue le type de communication que les retraités pourraient recevoir.

RECOMMANDATION N° 8

Le comité recommande que l'Association invite les médecins retraités à la réunion annuelle et à toute réunion spéciale.

RECOMMANDATION N° 9

Considérant que 61 % des répondants (99) souhaitent une rencontre annuelle avec les membres de l'Exécutif, le comité recommande de tenir annuellement ce type de rencontre avec les médecins retraités intéressés.

7. LES CONCLUSIONS

Le comité des médecins en fin de carrière avait pour mandat d'étudier les problématiques particulières des médecins en fin de carrière et de faire les recommandations en vue d'y apporter des solutions.

Nous anticipions des indications assez précises quant au moment de la retraite. Il nous est toutefois apparu impossible de le préciser suffisamment. Ainsi, nous ne pouvons actuellement définir l'intervention que nous pourrions faire auprès des médecins qui voudraient maintenir une pratique médicale au-delà de l'âge présumé de la retraite. Il y a là matière à poursuivre la réflexion au cours de l'année 2010.

L'âge de la retraite est bien différent d'un individu à l'autre. De fait, il s'étale sur plusieurs années. Des mesures doivent être définies afin de faciliter le passage à la retraite pour ceux qui le désirent, et de supporter les médecins qui continuent à exercer en acceptant une décroissance de leur productivité en raison de leur âge. Ces mesures seront précisées durant la prochaine année.

Le sondage a permis de clarifier le rôle que devrait jouer un syndicat comme le nôtre auprès de ses membres retraités. Nous donnerons suite rapidement aux recommandations comité en mettant sur pied un comité organisateur, en confectionnant et mettant à jour une liste de nos retraités, en préparant une rencontre annuelle, etc.

En soutenant les médecins en fin de carrière et en développant des liens avec nos collègues retraités, nous croyons que notre association syndicale jouera pleinement son rôle et que le sentiment d'appartenance des membres à son égard en sera accru.

Ce rapport sera envoyé aux 400 médecins qui ont participé au sondage. Nous accueillerons avec plaisir leurs commentaires.

Octobre 2009

* * * * *